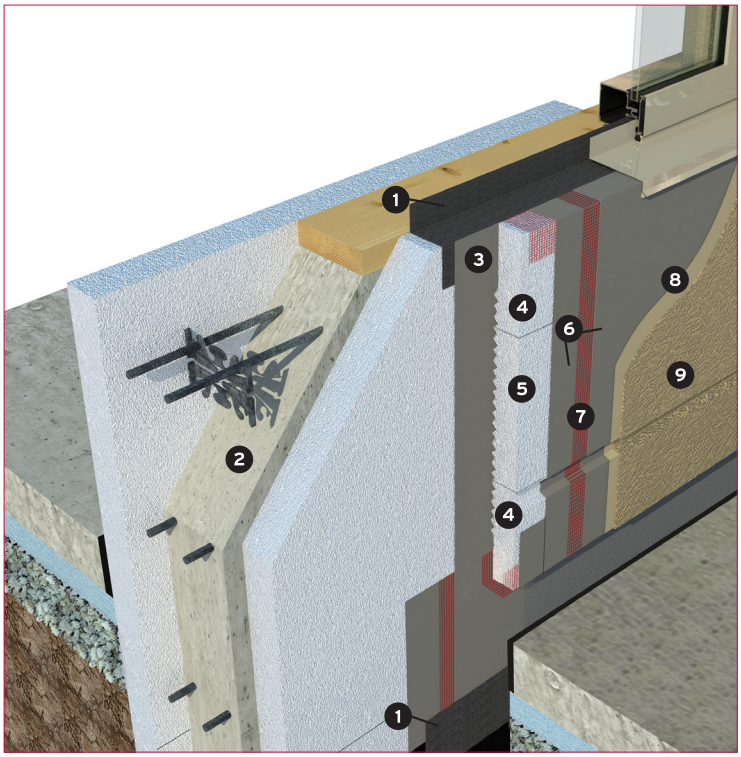

1. RUBAN ET APPRÊT "EIFS TAPE"
2. COFFRAGE ISOLANT
3. MEMBRANE HYDROFLEX STD
4. PANNEAU CONTOUR-GD
5. ISOLANT EPS-GD
6. BASE ADEX
7. TREILLIS STANDARD
8. APPRÊT PRIMEX
9. FINITION

Description

Le système adex-ICF est spécifiquement conçu pour les bâtiments en coffrage isolant. Il est optimisé par une membrane hydrofuge et pare-air ainsi qu'une cavité de drainage. Ces caractéristiques améliorent l'étanchéité et évitent les dommages causés par les infiltrations. L'utilisation de membranes tel que les rubans "EIFS TAPE" permet au système d'être facilement connecté à d'autres composants dans l'assemblage.

Bénéfices

- Fournit une couverture monolithique de l'isolation, réduit la consommation d'énergie
- Assure l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment et une protection continue du substrat
- Permet le drainage de l'humidité et des infiltrations
- Léger, durable et flexible
- Flexibilité de conception architecturale
- Résiste à la saleté, la décoloration et à l'abrasion

Caractéristiques

- Panneau Isolants EPS-GD
- Membrane continue sur le substrat
- Base non-combustible
- Choix de couleurs illimités

Devis descriptif

adex-ICF

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

PARTIE 1: GÉNÉRALITÉS

1.1 TRAVAUX INCLUS

Fournir toute la main-d'œuvre, tous les matériaux et tout l'équipement nécessaires à l'installation du système adex-ICF sur coffrages isolants, avec ajout de panneaux d'EPS.

1.2 TRAVAUX CONNEXES PRESCRITS AILLEURS

1. Coffrages isolants pour béton : Section 03 11 19
2. Étanchéité des joints : Section 07 92 10
3. Solins : Section 07 62 00

1.3 DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le système consiste en l'installation de panneaux isolants sur toute la surface, de solins flexibles au pourtour des ouvertures, de base acrylique, de treillis d'armature en fibre de verre, de moulures, d'un apprêt et d'une couche d'enduit de finition 100 % acrylique.

1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES

1. Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.

2. Sur une surface non verticale, la pente minimale sera de six sur douze (6/12) et d'une longueur maximale de 250 mm (10").

3. Les enduits acryliques ne seront jamais installés directement sur les blocages en bois ou sur les languettes d'encrage. L'ajout de panneaux d'isolant est alors exigé.

4. Les enduits acryliques ne devront pas servir de système d'étanchéité pour les coffrages isolants installés sous le niveau du sol.

5. Des joints de mouvement devront être installés aux endroits suivants :
   a) Au niveau des étages;
   b) Aux joints de mouvement du bâtiment;
   c) À la jonction de tous matériaux différents;
   d) Aux encoignures et ouvertures majeures;
   e) À tout autre endroit spécifié sur les plans;
   f) À des distances maximales de 9,1 m (30 pi) pour contrer la dilatation thermique.

1.5 ASSURANCE DE QUALITÉ

1. L'applicateur devra disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le système.

2. L'applicateur devra suivre les directives du professionnel pour l'installation de toutes les composantes du système.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

1. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.

2. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5 °C (41 °F).

3. Les matériaux présumés avoir été soumis au gel ne devront pas être employés.

4. Minimiser l'exposition des contenants aux températures supérieures à 32 °C (90 °F).

1.7 CONDITIONS AU CHANTIER

1. Le système de revêtement devra être installé dans des conditions climatiques au-dessus de 5 °C (41 °F).

2. Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5 °C (41 °F).

3. Une température ambiante d'au moins 5 °C (41 °F) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures ou plus si nécessaire, pour assurer un séchage complet.

4. Le support devra être soumis à un examen de solidité, d'étanchéité et d'aplomb avant le début de l'installation du système.

5. L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.

6. On protégera les aires et surfaces environnantes contre tout dommage au cours des travaux.

7. On protégera les travaux finis à la fin de la journée de travail pour éviter toute infiltration d'eau derrière le système.

1.8 AUTRES SYSTÈMES

Les systèmes considérés équivalents à adex-ICF devront être approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions.

1.9 GARANTIE

Sur demande, le manufacturier fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de dix (10) ans suivant la fin des travaux d'installation.

PARTIE 2: PRODUITS

2.1 FABRICANT

Toutes les composantes du système de revêtement extérieur devront être achetées de Systèmes ADEX ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ni ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

2.2 PRODUITS

1. Membrane hydrofuge et pare air :
   a) Devra être un produit à base 100% acrylique, tel que HYDROFLEX AD (perméable à la vapeur d'eau) ou HYDROFLEX STD (perméable à la vapeur d'eau) mélangée à poids égal avec du ciment GU;
   b) Devra respecter les exigences de la norme UEAct article 3.3.1.1. pour l'imperméabilité à l'eau;
   c) Devra respecter les exigences de la norme ASTM-E-283 pour la perméabilité à l'air.
   d) Devra être fabriquée par Systèmes ADEX Inc.

2. Isolant EPS-GD :
   a) Devra être produit par un fabricant approuvé par Systèmes ADEX Inc.
   b) Devra être de type 1, d'une densité de 16 kg/m3 (1 lb/pi.3);
   c) Devra posséder des rainures géométriques de 10mm de profondeur à l'endos des feuilles selon les spécifications de Systèmes ADEX Inc.;
   d) Devra avoir une épaisseur minimale de 38mm (1 1/2''), dimensions maximales de 600mm x 1200mm (2pi. x 4pi.);
   e) Devra respecter les exigences de la norme CAN-ULC-S701-97;
   f) Devra être vendu par Systèmes ADEX Inc. ou par ses distributeurs autorisés.

3. Moulures de P.V.C. (si nécessaire) :
   Devront être conformes à la norme ASTM-D1784 pour usage extérieur. [voir les modèles au catalogue ADEX]

4. Base acrylique :
   Devra être un produit acrylique, ne contenant aucun amiante, tel que la Base ADEX, manufacturée par Systèmes Adex inc.

5. Treillis d'armature :
   a) Devra être vendu par Systèmes Adex inc. ou par ses distributeurs autorisés;
   b) Devra respecter la norme ASTM D-5034.
   c) Sera de différents poids selon les besoins :
      a) TREILLIS QUICK TAPE: 65g/m2 (2 oz/vg2)
      b) TREILLIS DE DÉPART : 150g/m2 (4.5 oz/ vg 2)
      c) TREILLIS STANDARD (DESIGN) : 150g/m2 (4.5 oz/ vg 2)
      d) TREILLIS STANDARD PLUS : 190g/m2 (6 oz/ vg 2)
      e) TREILLIS INTERMÉDIAIRE : 375g/m2 (11 oz/ vg 2)
      f) TREILLIS ARMURE : 500g/m2 (15 oz/ vg 2)
      g) TREILLIS DE COIN : 305g/m2 (9 oz/ vg 2)

6. Couche d'apprêt :
   Devra être un composé acrylique, contenant de la silice, applicable au rouleau, tel que le PRIMEX, manufacturé par Systèmes Adex inc.

7. Enduit de finition acrylique :
   a) Devra être un produit en pâte, à base 100 % acrylique, mélangé en usine,

prêt pour usage, avec couleur et texture intégrées;
b) Sera de texture [voir les textures au catalogue ADEX].

2.3 AUTRES MATÉRIAUX

1. Ciment:
   Sera de type GU et conforme à la norme CSA-A3001, frais et exempt d'agglomérats.

2. Eau:
   Sera limpide, exempte de débris et potable.

3. Solin flexible:
   Devra être flexible et testée pour son adhésion avec les composantes du système. Les produits acceptés sont le RUBAN EIFS TAPE avec l'apprêt approprié ainsi que le SCELLANT et TREILLIS A-FLEX. Tout autre matériel devra être approuvé par Système Adex Inc.

2.4 ESSAIS DU SYSTÈME

1. Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire.

2. Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées:

MÉTHODE DE TEST
DURABILITÉ SOUS VARIATIONS CLIMATIQUES: CCMC TG APPENDICE A2 (60 CYCLES)
Aucune fissuration, coulure ni cloquage de la base; aucun délaminage, décollement ni craquelage de la finition
VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ : ASTM G 155 (EXPOSITION 2000 HRS)
Aucun effet nuisible
RÉSISTANCE AUX PROJECTIONS DE SEL: ASTM-B117 (EXPOSITION DE 300 H)
Aucun effet nuisible
RÉSISTANCE À LA MOISISSURE ET AUX CHAMPIGNONS: CCMC 6.8
Aucune croissance de moisissure ni de champignon
IMPERMÉABILITÉ: CCMC 6.6.
≥ 2 heures
ABSORPTION D'EAU: CCMC 6.7.
≤ 20 %
ADHÉSION: CCMC 6.5 (BASE ET FINITION)
après 2 heures de séchage: ≥ 100 kPa après 7 jours de séchage: ≥ 300 kPa
TRANSMISSION DE LA VAPEUR D'EAU: ASTM E96
plus de 170 ng/Pa.s.m^2
RÉSISTANCE À L'IMPACT : ASTM E5420 :
Réussi

méthode de test
résultat

PARTIE 3: EXÉCUTION

3.1 INSPECTION

1. Le substrat sera examiné pour s'assurer qu'il est en bon état, propre, sans surface poudreuse, solide, sans vide ou projection.

2. Tous les solins aux ouvertures, aux jonctions de toit/murs, aux terminaisons des enduits et à toutes autres jonctions, seront examinés pour s'assurer qu'ils permettent l'évacuation d'éventuelles infiltrations vers l'extérieur.

3. L'architecte et le maître d'œuvre devront être avisés de toute anomalie et les travaux devront être interrompus jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

3.2 MÉLANGE

1. Membrane HYDROFLEX STD :
   a) Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la membrane HYDROFLEX STD et le ciment hydraulique type GU;
   b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau;
   c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne pourra y être ajouté.

2. Base ADEX:
   a) Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la Base ADEX et le ciment hydraulique de type GU;
   b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nou-

veau;

c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne peut y être ajouté.

3.3 INSTALLATION

1. Un solin flexible devra être installé pour sceller toutes les jonctions du substrat aux matériaux différents (ouvertures, insertions, etc.)

2. Un treillis de départ (ou des moulures de PVC) sera installé sur tous les périmètres où se terminera l'isolant afin de l'envelopper sur son épaisseur (en incluant les départs, les jonctions aux matériaux différents, les joints d'expansion, les rebords des portes et des fenêtres, etc.).

3. La membrane/adhésif HYDROFLEX sera appliquée sur la surface à une épaisseur minimale de 2,2mm (3/32'').

4. Les panneaux EPS-GD seront immédiatement installés sur le substrat à mesure que l'installation de la membrane/adhésif progresse.

5. Il doit n'y avoir aucun délai entre l'installation de la membrane/adhésif et l'installation des panneaux EPS-GD.

6. Un minimum de 76 mm (3'') de treillis devra être présent derrière les panneaux isolants à toutes les terminaisons.

7. L'isolant sera installé sur le mur à sa position finale, le côté long horizontalement, en commençant par le bas.

8. Tous les joints des panneaux devront être échelonnés et interverrouillés aux coins des murs.

9. Aucune jonction de panneaux isolants ne sera alignée aux angles des ouvertures.

10. On insérera des tranches fines d'isolant dans les échancrures, sans utiliser d'adhésif ou on les remplira de polyuréthane (tel que Foam 2 Foam de Wind-Lock).

11. Si le design requiert des rainures esthétiques, un minimum de 3/4'' (19 mm) d'épaisseur d'isolant devra être conservé sous ces rainures.

12. Ces rainures ne devront pas être situées aux jonctions des panneaux isolants ou aux coins des ouvertures.

13. Toute la surface exposée des panneaux isolants devra être poncée afin d'obtenir uniformité et planéité.

14. Toute la surface sera bien nettoyée avant l'application du mélange de Base ADEX.

15. Les reliefs faits de polystyrène expansé seront installés en les collant avec le mélange de Base ADEX ou avec du polyuréthane (tel que Foam 2 Foam de Wind-Lock).

16. Les reliefs et rainures devront avoir une pente vers l'extérieur afin d'empêcher toute accumulation d'eau.

17. Le mélange de Base ADEX sera appliqué sur la surface des panneaux isolants et sur l'épaisseur des terminaisons afin d'y incorporer le treillis de départ.

18. Une bande de treillis de départ de 300 mm (12'') de long sera installé dans le mélange de Base en angle de 45 degrés aux coins de toutes les ouvertures.

19. (Si nécessaire) Le mélange de Base ADEX sera appliqué à une épaisseur de 2,4mm (3/32'') afin d'y encastrer le treillis Armure.

    a) La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis.

    b) Les joints de ce treillis ne devront pas se chevaucher.

    c) Le treillis Armure sera installé jusqu'à la hauteur indiquée aux plans.

20. Le mélange de Base ADEX sera appliqué à une épaisseur de 1,6mm (1/16'') afin d'y noyer le treillis d'armature. La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis.

21. Les joints du treillis d'armature devront se chevaucher sur un minimum de 63mm (2 1/2'') tant verticalement qu'horizontalement.

22. Le treillis d'armature devra être totalement incorporé dans la couche de Base ADEX sur toute la surface des murs.

23. Une deuxième couche du mélange de Base ADEX sera nécessaire si, après séchage, on observe des imperfections ou le treillis n'est pas complètement recouvert.

24. Un minimum de vingt-quatre heures devront s'écouler entre la pose du mélange de Base ADEX et la pose de l'enduit de finition.

25. Une couche d'apprêt PRIMEX (de même couleur que la finition) sera appliquée uniformément sur toute la surface, à l'aide d'un rouleau à peinturer.

26. Une couche compacte d'enduit de finition, de texture [voir au CATALOGUE ADEX], sera appliquée à la truelle, à une épaisseur égale à celle de l'agrégat le plus gros, de façon continue, en maintenant un côté humide. Elle sera nivelée immédiatement pour lui donner une apparence uniforme et sans reprise.

27. Ne pas appliquer les enduits de finition sur les parois où il y aura installation de mastic d'étanchéité.

28. Toutes les jonctions des moulures devront être scellées correctement.

3.4 PROTECTION

S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.

3.5 NETTOYAGE

1. Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.

2. L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-ICF. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.
SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.

CENTRE DES AFFAIRES
7911, Marco Polo
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8
www.**adex.ca**
T 514-648-1213 | **F** 514-648-9597

Mars 2017

Dessins techniques

adex-ICF

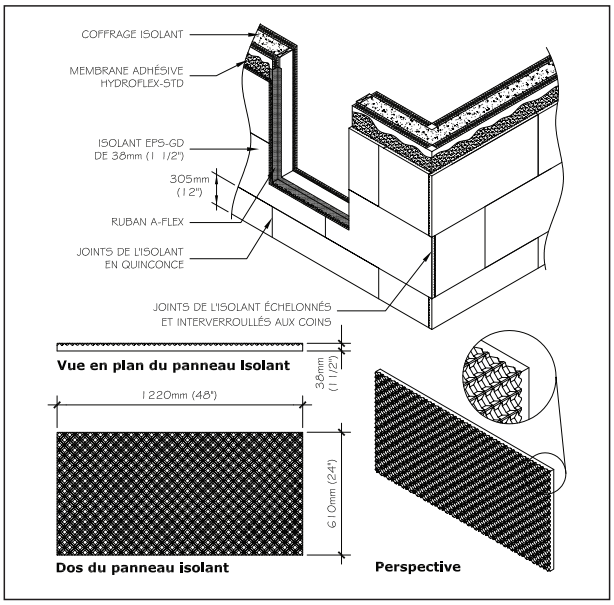

POSE DES TREILLIS

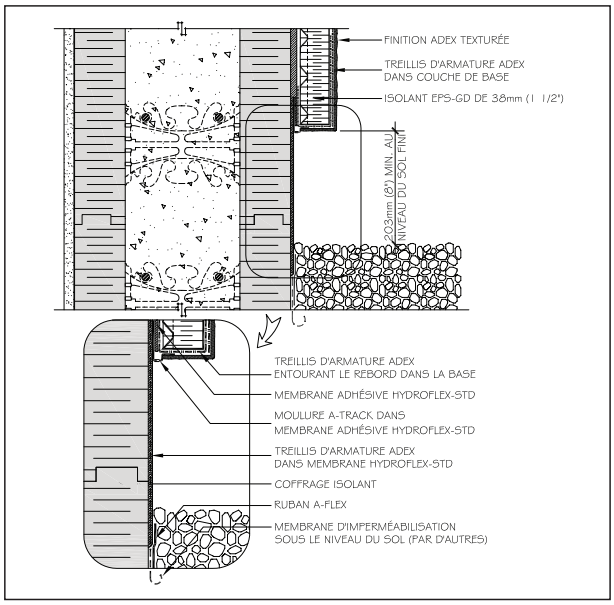

DÉPART

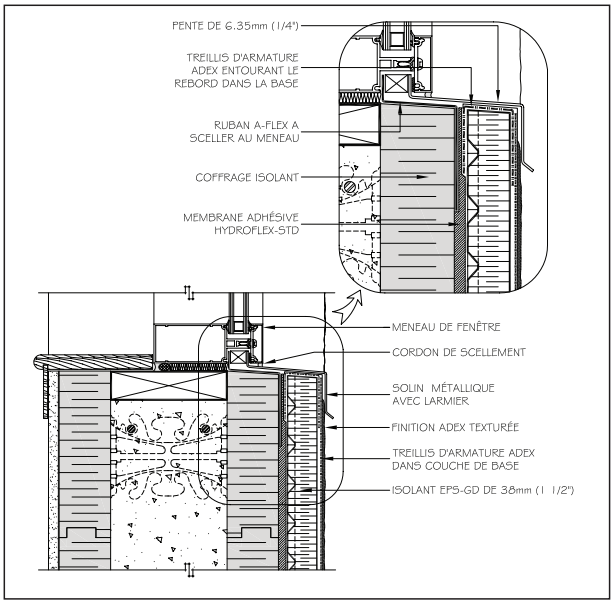

SEUIL DE FENÊTRE

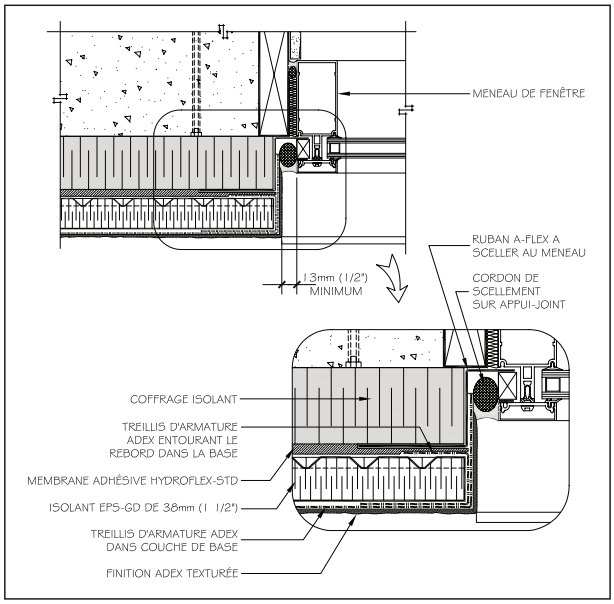

JAMBAGE DE FENÊTRE

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-ICF. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.**SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

Dessins techniques

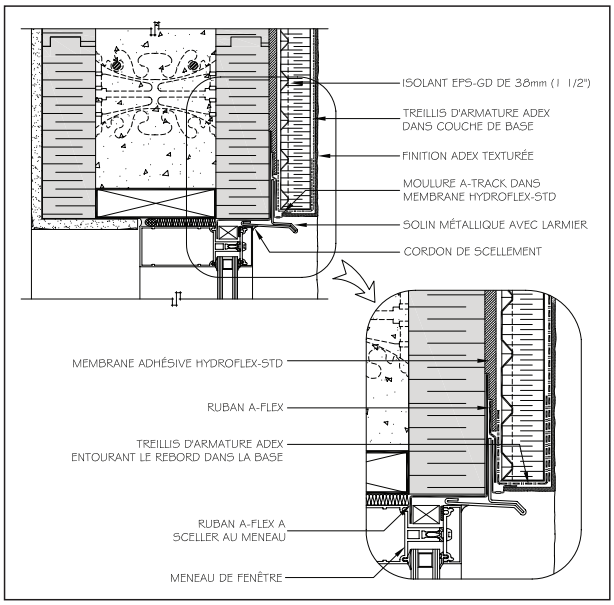

TÊTE DE FENÊTRE

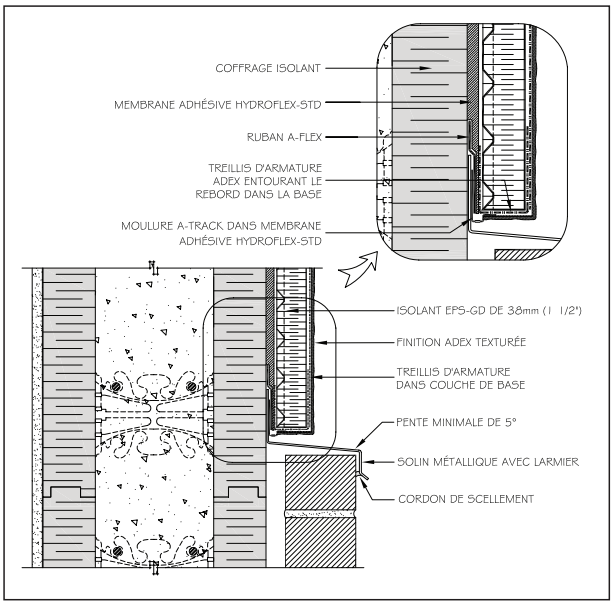

JONCTION HORIZONTALE

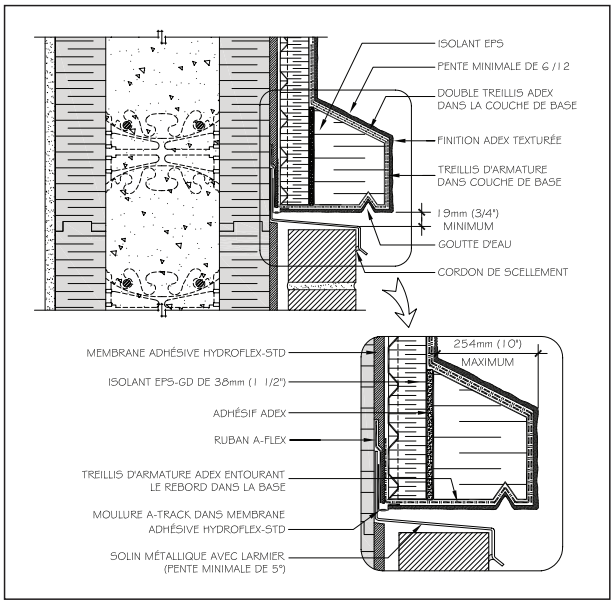

JONCTION HORIZONTALE OPTIONNELLE

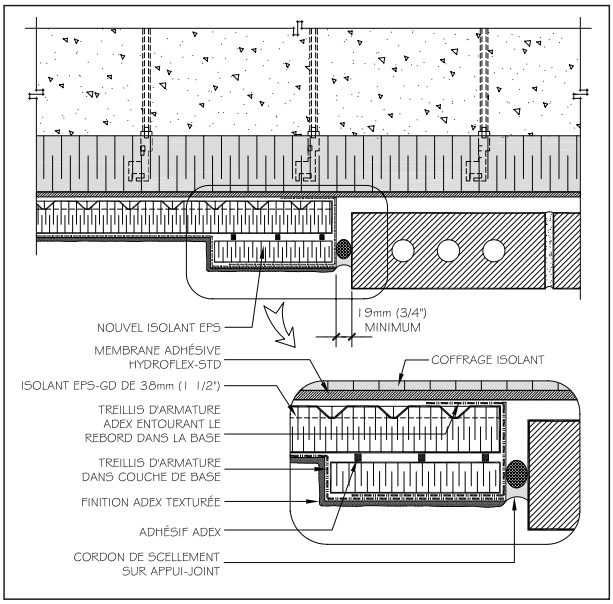

JONCTION VERTICALE

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-ICF. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.**SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

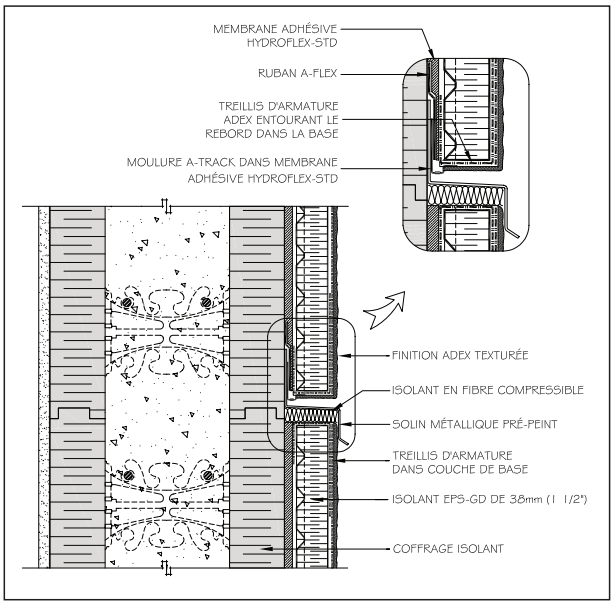

JOINT DE CONTRÔLE TYPE

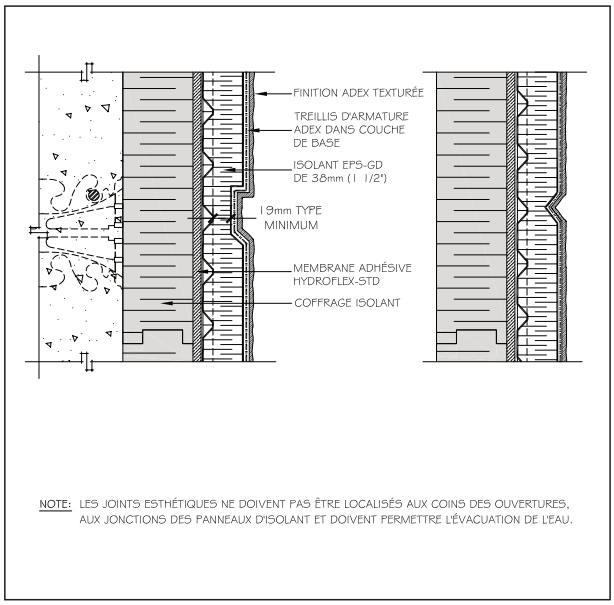

JOINTS ESTHÉTIQUES

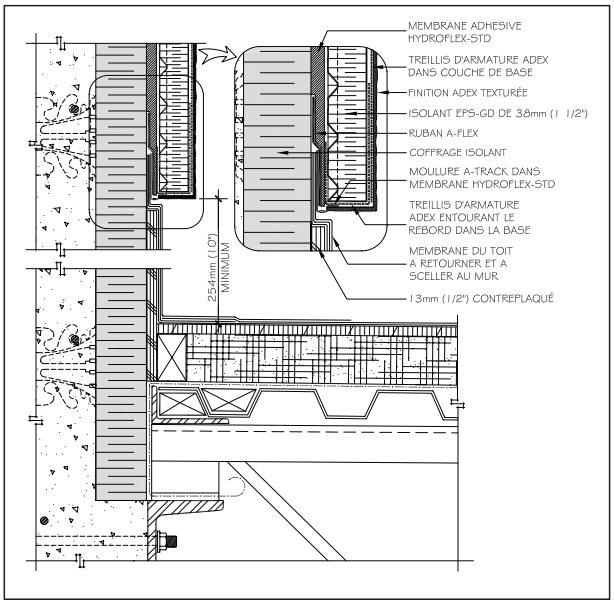

JONCTION TOIT / MUR

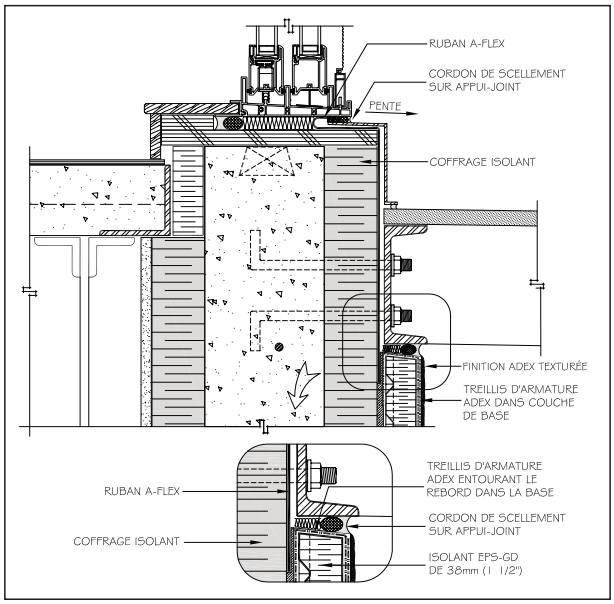

JONCTION BALCON

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-ICF. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.**SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

Dessins techniques

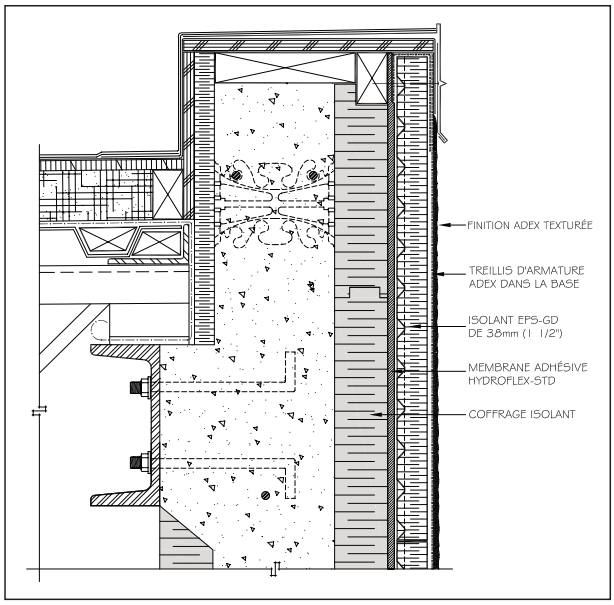

PARAPET

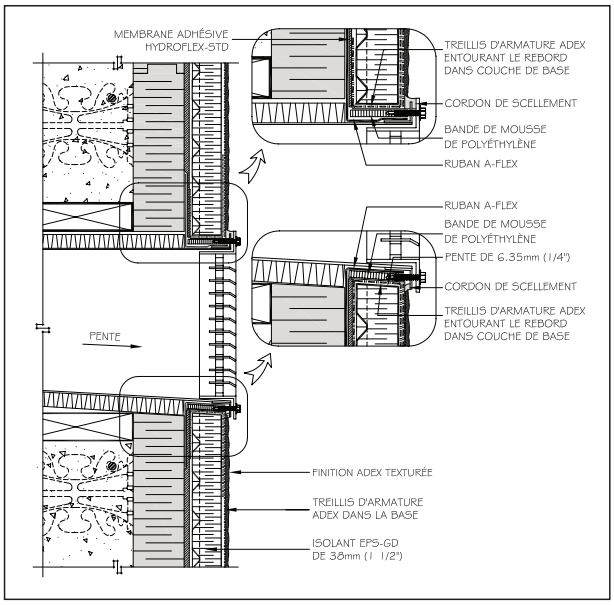

PÉNÉTRATIONS

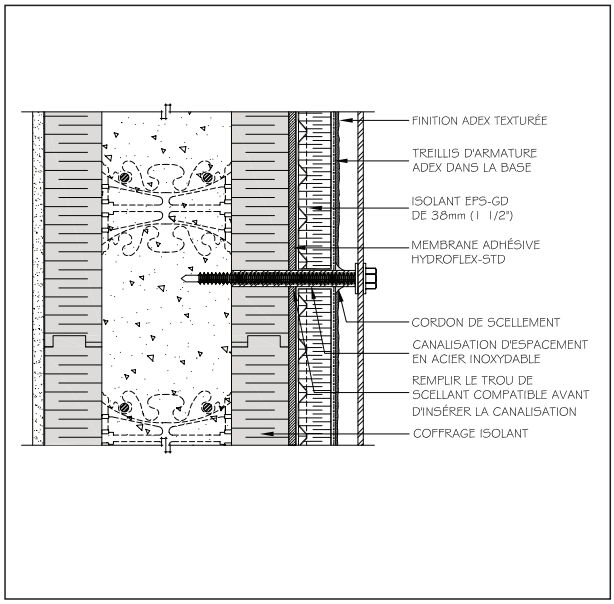

FIXATION D'ACCESSOIRES

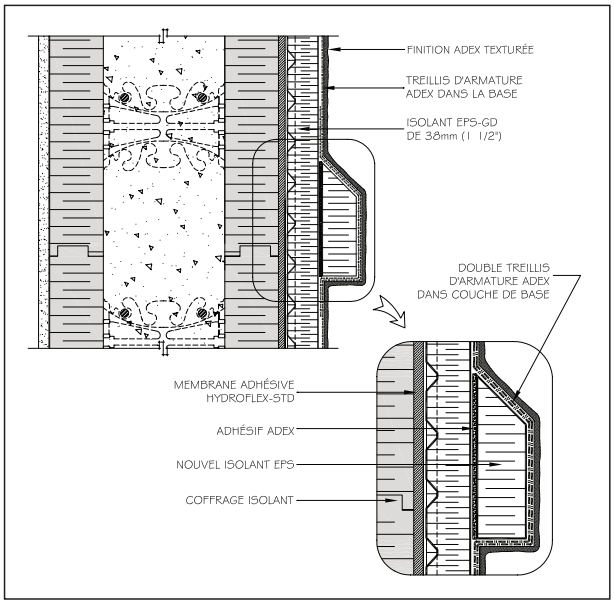

RELIEF

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-ICF. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.**SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

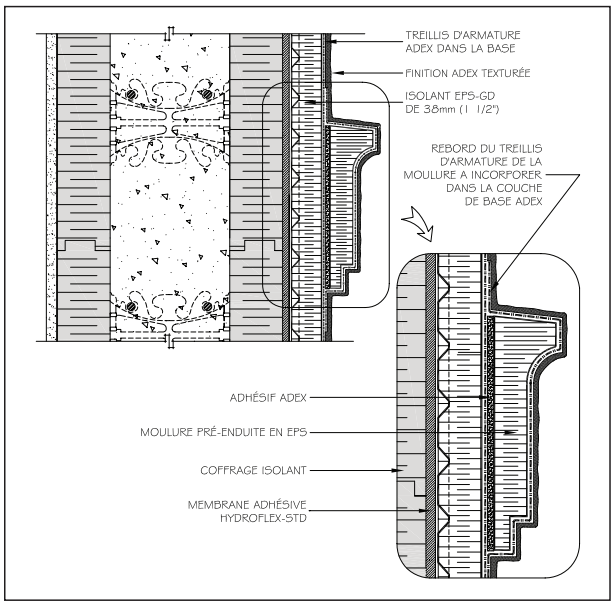

MOULURE PRÉ-ENDUITE

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-ICF. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.**SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**